

L'insertion professionnelle des diplômés de Master 2016

Juin 2022

Méthodologie

En 2018, l'Observatoire de la Vie Étudiante a réalisé l'enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master 2016 interrogés sur leur situation professionnelle 18 et 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Cette enquête s'inscrit dans une démarche nationale, pilotée depuis 2009 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est basée sur un questionnaire commun, une date d'interrogation commune et sur un champ réduit de population à interroger identiques à tous les établissements : diplômés de nationalité française, âgés de moins de 31 ans à l'obtention du Master, n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention du Master et ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement aux rentrées universitaires 2016 et/ou 2017.

Le champ de l'enquête de l'OVE est pour sa part plus large, puisqu'il concerne les diplômés de nationalité française ou étrangère avec un baccalauréat obtenu en France, soit 503 diplômés de Master 2016. Il est à noter que les diplômés conventionnés ne sont pas concernés par cette étude puisque leur devenir présente des particularités.

Le questionnaire aborde différentes thématiques : poursuites d'études, situation à 30 mois, caractéristiques des emplois occupés, modalités d'insertion et point de vue sur la formation. Les questions définies par le Ministère y sont incluses selon les principes définis par la charte nationale de collecte des données.

Les 503 diplômés ont été contactés entre Décembre 2018 et Mars 2019 par mail, par voie postale et par téléphone pour répondre à l'enquête. Le taux de réponse est de 75,1%.

L'Université d'Artois propose, en 2015-2016, 26 mentions de Master déclinées en 44 spécialités répartis dans 5 domaines de formation : 13 dans le domaine « Arts, Lettres, Langues », 12 dans le domaine « Droit, Economie, Gestion », 4 dans le domaine « Sciences Humaines et Sociales », 2 dans le domaine « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » et 13 dans le domaine « Sciences, Technologies ».

1 054 étudiants sont inscrits dans ces formations lors de l'année universitaire 2015-2016 et parmi eux, 779 ont obtenu leur diplôme (Source : SISE).

Cette enquête a pour objectifs :

- de présenter la situation des diplômés de Master 2016 de l'Université d'Artois, 18 et 30 mois après leur sortie de formation,
- d'analyser les caractéristiques de l'emploi qu'ils occupent deux ans et demi après l'obtention du diplôme,
- de mesurer la satisfaction vis-à-vis de leur emploi,
- et d'analyser leurs conditions d'entrée sur le marché du travail.

Chiffres clés - Master promotion 2016

90,0% Taux d'insertion professionnelle à 30 mois

Caractéristiques de l'emploi occupé au 1er décembre 2018

78,7% Taux d'emploi stable
68,0% Taux d'emploi de niveau cadre
92,7% Taux d'emploi de niveau cadre ou prof. interm.
92,8% Taux d'emploi à temps plein
1 800 € Salaire net mensuel médian

Satisfaction de l'emploi occupé au 1er décembre 2018

91,7% Des missions à accomplir
83,4% Du niveau de responsabilités
63,4% Du niveau de rémunération

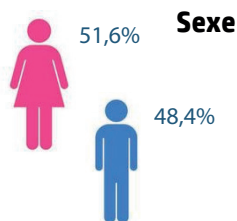
Accès au premier emploi

1 mois Durée médiane d'accès au premier emploi
39,5% Taux d'accès immédiat à l'emploi
33,0% Grâce à un stage ou à l'alternance



Qui sont les répondants à l'enquête ?

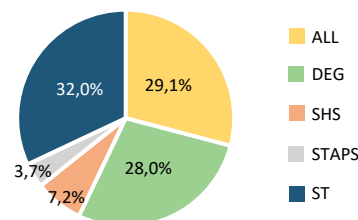
Les caractéristiques des répondants présentées ci-dessous sont très proches de celles de l'ensemble des diplômés. La population des répondants est donc représentative de la population des diplômés de Master 2016.



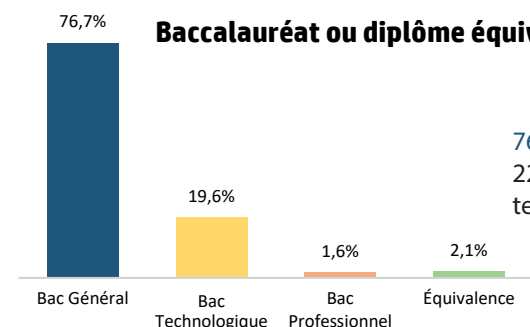
51,6% des répondants sont des femmes : c'est dans le domaine « Arts, Lettres, Langues » qu'elles sont les plus nombreuses (71,8%). L'âge moyen des répondants à l'obtention du Master est de 28 ans.

Près d'un tiers des répondants ont obtenu un Master du domaine « Sciences, Technologies » ; 29,1% du domaine « Arts, Lettres, Langues » et 28,0% du domaine « Droit, Economie, Gestion ».

Domaine de formation



Baccalauréat ou diplôme équivalent



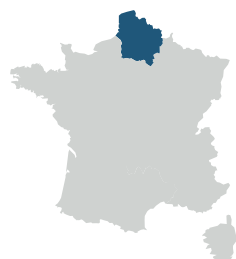
76,7% des répondants ont obtenu un baccalauréat général (33,6% le bac Scientifique ; 22,7% le bac Economique et Social et 20,4% le bac Littéraire) et 19,6% un baccalauréat technologique.

Régime d'inscription

63,8% des répondants sont issus de la formation initiale ; 18,3% sont en contrat de professionnalisation et 17,9% en reprise d'études ou en formation continue (hors contrat de professionnalisation).



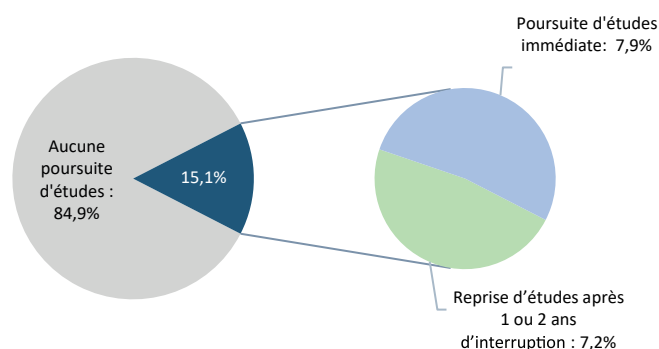
Origine géographique



74,3% des répondants sont originaires de la région Hauts-de-France : 46,6% du Pas-de-Calais ; 24,1% du Nord et 3,6% de Picardie. La pluridisciplinarité de l'Université d'Artois permet aux étudiants de rester dans leur région pour leurs études supérieures mais attire également des étudiants venus d'ailleurs : 22,7% d'une autre région de France et 3,0% de l'étranger.

Ont-ils arrêté ou poursuivi des études après le Master ?

Poursuite d'études après le Master



Source : enquête M2016
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

Taux de poursuite d'études globale : 15,1%

Au cours des 30 mois après l'obtention du Master, le taux de poursuite d'études s'élève à 15,1% pour la promotion 2016 : 7,9% ont poursuivi directement après l'obtention du diplôme et 7,2% ont repris des études après une ou deux années d'interruption. La poursuite d'études varie significativement en fonction du profil des diplômés : 18,8% des diplômés inscrits en formation initiale (y compris reprise d'études) poursuivent ou reprennent des études dans les 30 mois suivant l'obtention du Master contre seulement 1,4% des alternants.

Poursuite d'études immédiate : type et lieu de formation

En 2016-2017, immédiatement après l'obtention du Master, 7,9% des répondants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, soit 30 diplômés. Parmi eux, 43,3% préparent un doctorat ; 26,7% reprennent une inscription en Master ; 16,7% une autre formation (DU, LP, etc...) ; 6,7% une formation préparant un concours et 6,6% une autre formation de niveau bac+4 ou bac+5.

Plus de 2 diplômés interrogés sur 3 se sont réinscrits dans un établissement des Hauts-de-France dont 40% à l'Université d'Artois. Par ailleurs, 23,3% étudient dans une autre région de France ; 6,7% en région parisienne et 3,3% à l'étranger.

Obtention d'un concours de la fonction publique

14,3% des diplômés interrogés ont réussi un concours de la fonction publique avant, pendant ou après leur Master, soit 54 diplômés. Parmi eux, 48% ont obtenu un concours administratif (14 de catégorie A, 9 de catégorie B et 3 de catégorie C) et 52% un concours enseignement (12 CAPES, 9 CRPE, 6 CAPLP/CAPET et 1 Agrégation).

Quelle est leur situation 18 et 30 mois après l'obtention du Master ?

La grande majorité des diplômés sont en emploi 18 et 30 mois après l'obtention du Master

Au 1er décembre 2017, soit 18 mois après l'obtention du Master : 77,5% des diplômés interrogés sont en emploi ; 10,1% en poursuite ou reprise d'études ; 10,5% en recherche d'emploi et 1,9% sont inactifs.

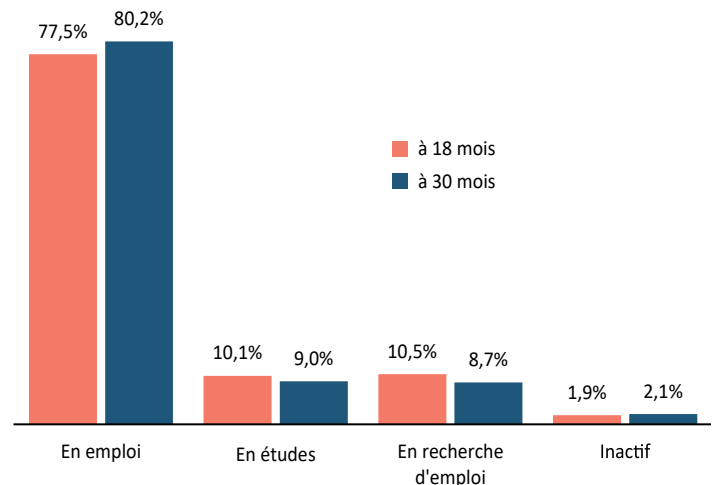
Un an plus tard, soit 30 mois après l'obtention du Master, la situation des diplômés de Master 2016 évolue : au 1er décembre 2018, la part des diplômés en emploi augmente de 2,7 points (80,2%), la part des diplômés en recherche d'emploi baisse d'1,8 points (8,7%) et la part des diplômés en poursuite ou reprise d'études baisse d'1,1 points (9,0%). Toutefois, la part des diplômés inactifs augmente légèrement de 0,2 point (2,1%).

Au 1er décembre 2018, la situation des diplômés de Master 2016 varie selon le profil. En effet, le taux d'emploi des diplômés inscrits en alternance (contrat de professionnalisation) est meilleur que celui des diplômés inscrits en formation initiale (94,2% contre 76,8%). Par ailleurs, ces derniers sont plus nombreux à continuer ou reprendre des études après l'obtention du Master que les alternants (12,0% contre 1,4%).

Focus sur les diplômés non insérés professionnellement 30 mois après l'obtention du Master

• 9,0% des diplômés interrogés sont en études au 1er décembre 2018, soit 34 diplômés (19 en Doctorat, 9 en Master ou une autre formation de niveau bac+5, 4 en préparation concours et 2 en Licence ou dans une autre formation de niveau bac+3) : parmi eux, 82,4% le sont dans le cadre d'un contrat de travail et 58,8% dans la région des Hauts-de-France.

Situation au 1er décembre 2017 (à 18 mois) et au 1er décembre 2018 (à 30 mois)



Source : enquête M2016
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

- 8,7% des diplômés sont en recherche d'emploi, soit 33 diplômés : parmi eux, 78,8% déclarent avoir déjà exercé une activité professionnelle depuis l'obtention de leur Master. Ces diplômés recherchent un emploi depuis 8 mois en moyenne et la durée médiane de recherche d'emploi est de 4 mois (la moitié est en recherche d'emploi depuis moins de 4 mois et l'autre moitié depuis plus de 4 mois).
- Seulement 2,1% des répondants sont inactifs, soit 8 diplômés : parmi eux, 75,0% étaient en emploi un an auparavant.

Leur situation professionnelle évaluée à travers plusieurs indicateurs 18 et 30 mois après l'obtention du Master

Pour évaluer la qualité de l'insertion des Masters, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors du Master sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention du Master.

Les diplômés 2016 se sont très bien insérés dans le monde du travail

Taux d'insertion à 30 mois : 90,0%

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés 2016 s'élève à 90,0%. Leur situation s'est améliorée en un an puisque le taux d'insertion professionnelle à 18 mois était de 88,0%, soit une hausse de 2 points. À 30 mois, le taux d'insertion professionnelle varie significativement de 85,5% pour les diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues » à 95,4% pour les diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion ». Il varie également de 88,1% pour les diplômés inscrits en formation initiale à 95,6% pour les alternants, soit un écart de 7,5 points.

Le taux de chômage à 30 mois est de 10,0% et il est en baisse de 2 points par rapport au taux mesuré à 18 mois (12,0%).

À titre de comparaison, à 30 mois : les diplômés 2016 ont un taux d'insertion professionnelle moins élevé que celui des diplômés 2015 (respectivement 90,0% et 93,7%) et un taux de chômage plus élevé (respectivement 10,0% et 6,3%).

Contexte national et régional (source INSEE) :

Taux de chômage au dernier trimestre 2018 :

- niveau national : 8,5%
- niveau régional : 10,9%
- des 15-24 ans dans les Hauts de France : 27,5%

Taux d'insertion professionnelle des diplômés de Master

	Taux d'insertion professionnelle	
	à 18 mois	à 30 mois
Hommes	90,3%	90,2%
Femmes	85,6%	89,8%
Formation initiale	88,0%	88,1%
Contrat de professionnalisation	88,2%	95,6%
ALL	87,0%	85,5%
DEG	84,6%	95,4%
SHS	16/20	15/21
STAPS	9/11	10/11
ST	93,6%	93,7%
Ensemble Master 2016	88,0%	90,0%
Ensemble Master 2015	91,2%	93,7%

Source : enquête M2016 et M2015

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance

NB : Lorsque les effectifs sont trop faibles pour être significatifs (<30), les taux sont donnés à titre indicatif sous forme de fraction.

Près de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi stable 30 mois après l'obtention du Master

Taux d'emploi stable à 30 mois : 78,7%

Même si le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2016 est en baisse par rapport à la promotion 2015, la qualité des emplois exercés reste très bonne.

30 mois après l'obtention du Master, 78,7% des emplois occupés par les diplômés sont considérés comme stables : 63,0% des diplômés en emploi sont en CDI ; 10,6% sont fonctionnaires et 5,1% de professions libérales ou indépendantes.

Cette stabilité d'emploi augmente de 12,5 points par rapport à leur situation mesurée à 18 mois où elle était de 66,2%. Elle augmente également légèrement de 1,2 points par rapport à la stabilité d'emploi de la promotion 2015 mesurée à 30 mois (77,5%).

Près de 7 diplômés sur 10 occupent un emploi de niveau cadre

Taux d'emploi de niveau cadre à 30 mois : 68,0%

30 mois après l'obtention de leur Master, 68,0% des diplômés sont recrutés sur un statut cadre ; 24,7% occupent un emploi de niveau profession intermédiaire ; 6,4% sont employés ou ouvriers et 0,9% artisans, commerçants, chefs d'entreprise.

Cette part d'emploi de niveau cadre augmente de 3,5 points par rapport à leur situation à 18 mois (64,5%). Cependant, mesurée à 30 mois, la part d'emploi de niveau cadre baisse de 2,3 points par rapport à celle de la promotion 2015 (70,3%).

Plus de 9 diplômés sur 10 sont à temps plein

Taux d'emploi à temps plein à 30 mois : 92,8%

92,8% des diplômés 2016 exercent leur emploi à temps plein 30 mois après l'obtention de leur Master, c'est 2,9 points de plus qu'à 18 mois (89,9%) et 0,4 point de plus par rapport à la promotion 2015 (92,4%). Par conséquent, 7,2% exercent leur emploi à temps partiel et parmi eux, 52,9% indiquent que ce temps de travail est subi.

Conditions d'emploi à 30 mois des diplômés de Master

	Taux d'emploi stable	Taux d'emploi cadre	Taux d'emploi à temps plein
Hommes	87,5%	80,0%	96,7%
Femmes	69,6%	55,7%	88,7%
Formation initiale	74,1%	65,9%	90,6%
Contrat de professionnalisation	90,8%	73,8%	98,5%
ALL	64,4%	66,1%	81,4%
DEG	80,6%	53,2%	95,2%
SHS	8/15	5/15	13/15
STAPS	8/10	8/10	10/10
ST	91,0%	84,3%	98,9%
Ensemble Master 2016	78,7%	68,0%	92,8%

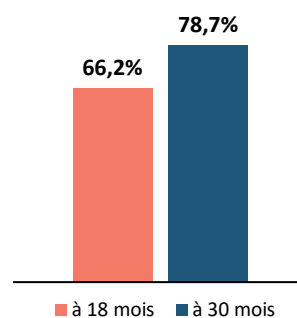
Source : enquête M2016

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2018

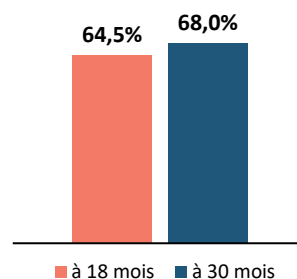
NB : Lorsque les effectifs sont trop faibles pour être significatifs (<30), les taux sont donnés à titre indicatif sous forme de fraction.

Évolution des conditions d'emploi des diplômés de Master

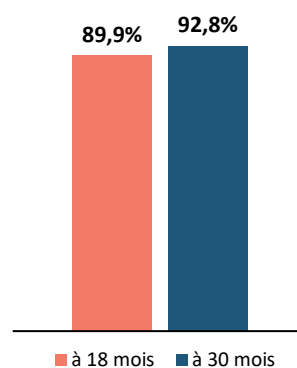
Taux d'emploi stable



Taux d'emploi de niveau cadre



Taux d'emploi à temps plein



Source : enquête M2016
Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance en emploi au 1er décembre 2017 et 1er décembre 2018

Les femmes ont de moins bonnes conditions d'emploi que les hommes

30 mois après l'obtention du Master, les femmes et les hommes ne bénéficient pas des mêmes conditions d'emploi. Concernant la stabilité de l'emploi, la différence est importante et significative entre eux avec un écart de 17,9 points : 69,6% des femmes occupent un emploi stable contre 87,5% des hommes. Cela dit, cet écart est moins important par rapport aux diplômés 2015 où il y avait un écart de 23,1 points.

Il en est de même pour le taux d'emploi cadre où les femmes sont peu nombreuses à occuper un emploi de niveau cadre. Il varie significativement de 55,7% pour les femmes contre 80,0% pour les hommes, soit un écart de 24,3 points (pour la promotion 2015, il y avait 16,6 points d'écart entre les femmes et les hommes). À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses à occuper un emploi de niveau intermédiaire que les hommes (respectivement 33,0% et 16,7%) et un emploi de niveau employé ou ouvrier (10,4% contre 2,5%).

Enfin, la quotité de travail varie également significativement en faveur des hommes : 96,7% travaillent à plein temps contre 88,7% de femmes.

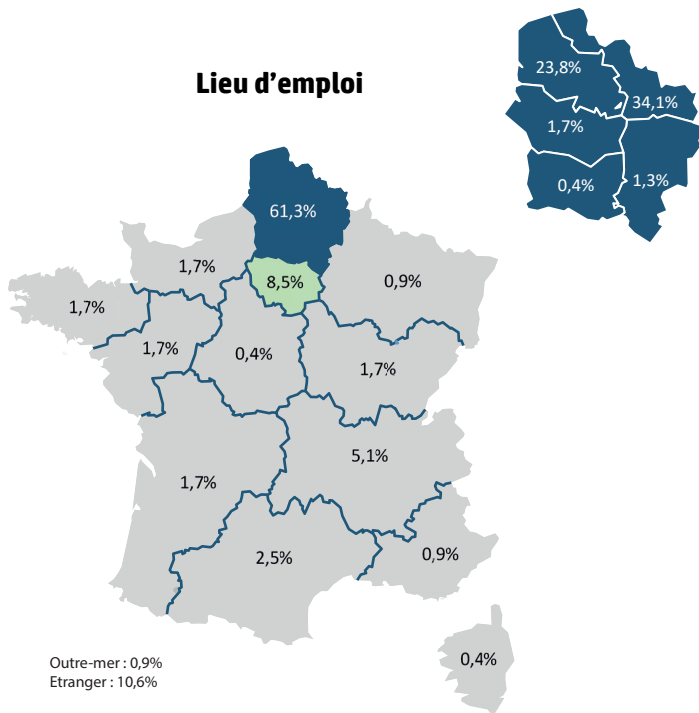
Les conditions d'emploi varient selon le domaine de formation du diplômé

30 mois après l'obtention du Master, les conditions d'emploi dépendent du domaine de formation choisi par le diplômé. En effet, le taux d'emploi stable varie significativement de 64,4% pour les diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues » à 91,0% pour les diplômés du domaine « Sciences, Technologies ».

Concernant le taux d'emploi cadre, la variabilité s'étend de 53,2% pour les diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion » à 84,3% pour les diplômés du domaine « Sciences, Technologies ».

Avec un taux de 81,4%, les diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues » sont les moins nombreux à occuper un emploi à temps plein.

Dans l'ensemble, les diplômés du domaine « Sciences, Technologies » se sont insérés dans de meilleures conditions que les diplômés des autres domaines de formation. Sachant que les hommes ont de meilleures conditions d'emploi que les femmes, ce constat est à mettre en lien avec la répartition des hommes diplômés dans les différents domaines de formation : de 28,2% d'hommes diplômés en « Arts, Lettres, Langues » à 81,8% d'hommes diplômés en « Sciences, Technologies ».



Source : enquête M2016

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2018

Type d'employeurs et débouchés

Au 1er décembre 2018, 59,2% des diplômés de Master 2016 occupent un emploi dans une entreprise privée ; 23,8% dans la fonction publique (y compris une entreprise publique) ; 11,5% dans une association et 5,5% sont indépendants.

Le secteur d'activité dans lequel les répondants travaillent le plus est l'Enseignement à 18,7% et les moins représentés sont les secteurs de l'Agriculture, sylviculture, pêche et des Arts, spectacles et activités récréatives.

Le secteur dépend du domaine de formation, 55,9% des diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues » travaillent dans l'Enseignement et les diplômés du domaine « Sciences, Technologies » travaillent à 20,2% dans le secteur de l'Industrie, à 18,0% dans la Construction, à 17,0% dans le secteur des Activités spécialisées, scientifiques et techniques et à 16,9% dans le secteur de l'Information et communication.

Les conditions d'emploi sont plus favorables pour les alternants

30 mois après l'obtention de leur Master, les diplômés inscrits en alternance (contrat de professionnalisation) s'insèrent mieux dans le monde du travail que les diplômés inscrits en formation initiale. Le taux d'emploi stable varie significativement de 74,1% pour les diplômés issus de la formation initiale à 90,8% pour les diplômés alternants, soit un écart de 16,7 points.

Même impact sur la quotité de travail, 98,5% des diplômés inscrits en alternance travaillent à temps plein contre 90,6% des diplômés inscrits en formation initiale.

Calcul des taux :

- **Taux d'insertion professionnelle** : nombre de diplômés en emploi / (nombre de diplômés en emploi + en recherche d'emploi) * 100
- **Taux de chômage** : nombre de diplômés en recherche d'emploi / (nombre de diplômés en emploi + en recherche d'emploi) * 100
- **Taux d'emploi stable** : nombre de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, chef d'entreprise ou indépendant) / nombre de diplômés en emploi * 100
- **Taux d'emploi cadre** : nombre de diplômés en emploi cadre / nombre de diplômés en emploi * 100
- **Taux d'emploi à temps plein** : nombre de diplômés en emploi à temps plein / nombre de diplômés en emploi * 100

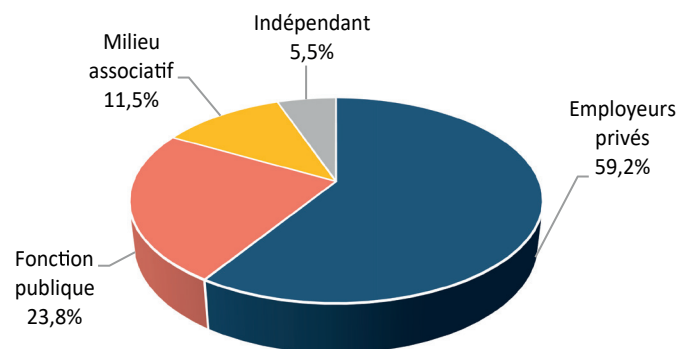
Un peu plus de 6 diplômés sur 10 travaillent dans les Hauts-de-France

61,3% des diplômés de Master 2016 occupent leur emploi dans la région des Hauts-de-France. Une proportion en baisse de 10,7 points par rapport aux diplômés 2015 où ils étaient 72,0% à travailler dans cette région.

Pour les autres, ils sont 27,2% à travailler dans un autre département de France (dont 8,5% en Île-de-France) ; 0,9% en outre-mer et 10,6% à l'étranger.

La localisation de l'emploi est toujours très dépendante du lieu d'origine puisque 77,3% des diplômés ayant obtenu le baccalauréat dans un établissement des Hauts-de-France travaillent dans cette même région. Par conséquent, comme pour les précédentes promotions, les diplômés 2016 sont peu mobiles.

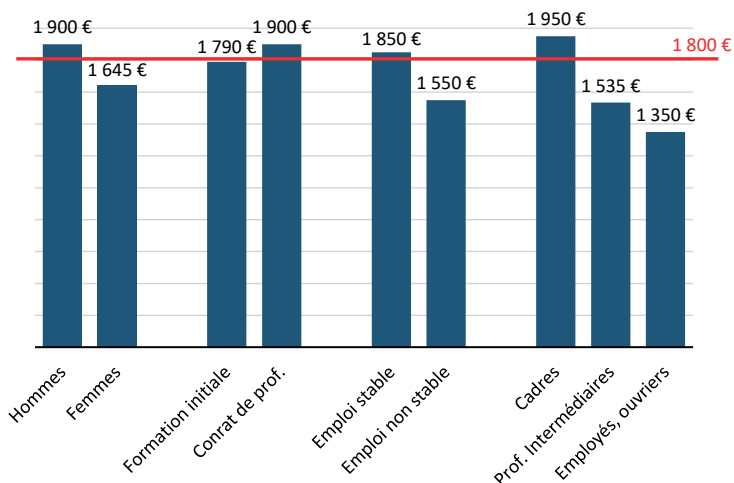
Type d'employeurs



Source : enquête M2016

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2018

Salaire net mensuel médian à 30 mois (temps plein, hors primes et 13ème mois)



Source : enquête M2016

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2018 à temps plein en France

**La moitié des diplômés de Master 2016
gagne plus de 1 800 € par mois**

**Salaire net mensuel
médian : 1 800 €**

Le salaire net mensuel médian des répondants en emploi à temps plein en France au 1er décembre 2018 (hors primes et 13ème mois) s'élève à 1 800 €. Ce qui signifie que la moitié des diplômés de Master 2016 en emploi au 1er décembre 2018 gagne moins de 1 800 € et que l'autre moitié gagne plus. Ce montant est identique à celui gagné par la promotion de Master 2015.

Le salaire net mensuel des diplômés de Master 2016 dépend de leur genre, de leur profil ainsi que de la stabilité et de la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi exercé :

- les mieux rémunérés sont les hommes avec un salaire net mensuel médian de 1 900 €, c'est 255 € de plus que les femmes. L'écart est grand mais diminue par rapport à la précédente promotion où la différence était de 325 €,
- les diplômés inscrits en alternance ont un salaire net mensuel médian plus élevé que les diplômés inscrits en formation initiale (1 900 € contre 1 790 €),
- les diplômés ayant un emploi stable ont un salaire net mensuel médian supérieur aux diplômés ayant un emploi précaire (1 850 € contre 1 550 €),
- enfin, avec 1 950 € de revenu net mensuel médian les diplômés ayant un emploi de niveau cadre gagnent plus que les diplômés de niveau intermédiaire (1 535 €) et les employés (1 350 €).

Évaluation de l'emploi et de la formation par les diplômés 2016

Les diplômés 2016 sont globalement satisfaits de leur emploi

Au 1er décembre 2018, soit 30 mois après l'obtention de leur Master, un peu plus de 9 diplômés sur 10 en emploi sont satisfaits des missions qui leur sont confiées et un peu plus de 8 diplômés sur 10 en emploi sont satisfaits de leur niveau de responsabilités. En revanche, leurs appréciations sont un peu plus mitigées concernant leur rémunération puisqu'un peu plus de 6 diplômés sur 10 en emploi sont satisfaits (pour la promotion 2015, c'était 7 diplômés sur 10 en emploi satisfaits de leur rémunération).

Taux de satisfaction de l'emploi



Source : enquête M2016

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2018

* Lecture : 91,7% des diplômés en emploi sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits des missions qu'ils exercent.

Plus de 6 emplois sur 10 sont en adéquation avec le niveau et le domaine de formation

65,3% des diplômés en emploi déclarent exercer une activité professionnelle correspondant à la fois à un niveau Bac+5 et à leur domaine de formation.

En revanche, 7,1% estiment que leur emploi ne correspond ni à leur niveau de qualification ni à la spécialité du Master.

Adéquation entre le Master (niveau et domaine de formation) et l'emploi

		Niveau Bac + 5	
		Tout à fait, plutôt oui	Plutôt non, pas du tout
Domaine de formation	Tout à fait, plutôt oui	65,3%	17,3%
	Plutôt non, pas du tout	10,2%	7,1%

Source : enquête M2016

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2018

L'accès au premier emploi

Pour évaluer la qualité de l'insertion des Masters, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors du Master sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention du Master.

L'accès au premier emploi est rapide pour les diplômés 2016

Durée médiane : 1 mois

La durée médiane d'accès au premier emploi pour les diplômés de Master 2016 est de 1 mois, équivalente à celle des diplômés de la promotion 2015 : la moitié des diplômés a mis moins de 1 mois pour trouver leur premier emploi après l'obtention du diplôme ; l'autre moitié plus de 1 mois.

Un peu plus de 2 diplômés sur 3 décrochent son premier emploi en moins de 4 mois après le Master comme pour la promotion précédente. Par contre, les diplômés de la promotion 2016 sont moins nombreux à trouver un emploi directement après le Master que ceux de la promotion 2015, respectivement 39,5% contre 40,8%, soit une baisse de 1,3 points. La part des diplômés 2016 ayant mis plus de 6 mois à trouver leur premier emploi est presque identique à celle des diplômés 2015 (18,6% contre 18,8%).

L'entrée sur le marché du travail des diplômés 2016 diffère selon le domaine de formation. En effet, la durée médiane d'accès au premier emploi varie de 0 mois pour les diplômés du domaine « Arts, Lettres, Langues » à 7 mois pour les diplômés du domaine « Sciences Humaines et Sociales ».

Durée d'accès au premier emploi

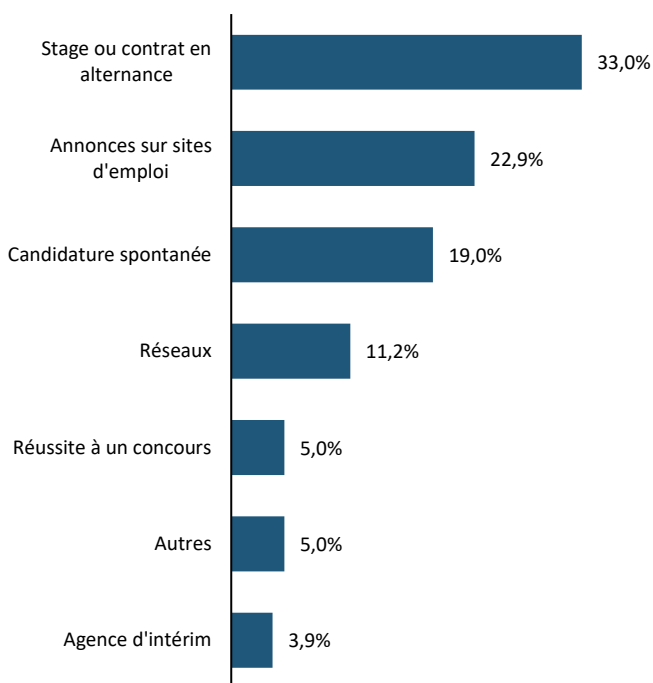
	Durée médiane (en mois)	Accès immédiat	Entre 1 et 3 mois	Entre 4 et 6 mois	Entre 7 et 9 mois	Plus de 9 mois
Hommes	1	38,5%	33,8%	12,3%	6,9%	8,5%
Femmes	1	40,6%	24,2%	13,3%	6,3%	15,6%
Formation initiale	1	37,4%	30,0%	12,1%	6,3%	14,2%
Contrat de professionnalisation	1	45,6%	26,5%	14,7%	7,3%	5,9%
ALL	0	52,2%	25,4%	7,5%	4,5%	10,4%
DEG	3	27,7%	29,2%	18,5%	7,7%	16,9%
SHS	7	3/20	4/20	3/20	1/20	9/20
STAPS	ns	5/11	4/11	1/11	1/11	0/11
ST	1	43,2%	32,6%	12,6%	7,4%	4,2%
Ensemble Master 2016	1	39,5%	29,1%	12,8%	6,6%	12,0%
Ensemble Master 2015	1	40,8%	26,4%	14,0%	9,6%	9,2%

Source : enquête M2016 et M2015

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance

NB : Lorsque les effectifs sont trop faibles pour être significatifs (<30), les taux sont donnés à titre indicatif sous forme de fraction. (ns : non significatif)

Moyens d'accès au premier emploi



Source : enquête M2016

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après le Master, inscrits en formation initiale ou par alternance

Le stage ou l'alternance sont les principaux moyens d'accès à l'emploi

Grâce à un stage ou à l'alternance : 33,0%

33,0% des diplômés ont décroché leur premier emploi grâce à un stage ou à un contrat en alternance ; 22,9% en postulant à une annonce sur un site d'emploi (Pôle emploi, APEC, etc.) ; 19,0% en envoyant une candidature spontanée ; 11,2% par le biais de leurs réseaux (personnels, professionnels, asso. d'anciens, etc.) ; 5,0% en réussissant un concours ; 5,0% par un autre moyen et 3,9% grâce à une agence d'intérim.

Le moyen d'accès au premier emploi varie selon le genre : 44,6% des hommes accèdent à leur premier emploi grâce à un stage ou un contrat en alternance contre 21,1% de femmes. Il varie également en fonction du domaine de formation : 56,9% des diplômés du domaine « Sciences, Technologies » accèdent à leur premier emploi par la voie d'un stage ou d'un contrat en alternance contre seulement 11,9% des diplômés « Arts, Lettres, Langues ».

Près d'un quart des diplômés ont rencontré des difficultés dans leur recherche d'emploi

23,3% des diplômés estiment avoir rencontré des difficultés pour trouver un emploi : les causes sont principalement leur manque d'expérience professionnelle et la difficulté à trouver des offres d'emploi. Les diplômés inscrits en alternance ont rencontré moins de difficultés que les diplômés inscrits en formation initiale (respectivement 13,2% et 26,8%).

Conclusion

Cette étude montre que les diplômés de la promotion de Master 2016 sont très bien entrés sur le marché du travail avec **80,2% de diplômés en emploi** 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Le **taux d'insertion professionnelle des diplômés 2016 s'élève à 90,0%**, en baisse de 3,7 points par rapport à celui de la promotion 2015 (93,7%). Malgré cette baisse, leurs conditions d'emploi sont très bonnes : le **taux d'emploi stable est de 78,7%**, le **taux d'emploi de niveau cadre de 68,0%**, le **taux d'emploi à temps plein de 92,8%** et le **salaires net mensuel médian de 1 800 € pour un temps plein**.

De plus, l'étude met en évidence que, comme pour les précédentes promotions, **les hommes bénéficient de meilleures conditions d'emplois que les femmes, l'insertion professionnelle des diplômés inscrits dans le domaine « Sciences, Technologies » est meilleure que pour ceux inscrits dans les autres domaines de formation et l'alternance est un booster d'accès à l'emploi :**

- les hommes ont des conditions de travail plus favorables que celles des femmes : plus de stabilité, plus d'emploi de niveau cadre, plus de temps plein et un salaire plus élevé. La disparité homme/femme est présente mais l'écart se réduit sur la stabilité de l'emploi et la rémunération par rapport à la promotion précédente.
- les diplômés ayant préparé un diplôme du domaine « Sciences, Technologies » toutes disciplines confondues ont un taux d'emploi durable, de niveau cadre et à temps plein plus élevés que ceux issus des autres domaines de formation.
- être diplômé d'un Master en alternance garantit une meilleure insertion professionnelle que les diplômés d'un Master en formation initiale : +7,5 points pour le taux d'insertion, +16,7 points pour le taux d'emploi stable, +7,9 points pour le taux d'emploi à temps plein et +110 € de salaire net mensuel médian.

Enfin, **91,7% des diplômés 2016 en emploi sont satisfaits des missions qui leurs sont confiées, 83,4% de leur niveau de responsabilités et 63,4% de leur rémunération**. 65,3% estiment que leur emploi correspond à la fois à leur niveau d'études et à leur domaine de formation.

Offre de formation 2015-2016

Domaine Arts, Lettres, Langues :

- Arts et du spectacle vivant : Écritures et processus de création scénique - Conception et expertise des projets culturels et artistiques
- FLE (distance, présentiel)
- LEA - LMI (Chine/Europe, Europe /Amérique)
- LLCER : CLE/CLS en milieu scolaire - Écritures et sociétés (Anglais, Espagnol)
- Lettres : Littérature d'enfance et de jeunesse - Territoires du littéraire
- Littératures et cultures : Textes, auteurs, cultures
- Muséologie, muséo-expographie

Domaine Droit, Economie, Gestion :

- Droit de l'entreprise : Banque/finance - Gestion juridique des risques
- Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Gestionnaire des collectivités territoriales
- Justice, procès et procédures : Contentieux public - Contentieux privé
- Management sectoriel : Cadre de santé - Cadre du social, aide et protection de la personne
- Métiers du management : Métiers de la Gestion des Ressources Humaines - Métiers du commerce vente et merchandising - Métiers du management de la création et du développement des PME-PMI
- Monnaie, banque, finance, assurance : Responsable commercial multicanal

Domaine Sciences Humaines et Sociales :

- Développement des Territoires, Aménagement, Environnement
- Histoire, civilisations, patrimoine : Gestion du patrimoine - Histoire et civilisations
- Sciences des religions et sociétés : Études des faits religieux

Domaine Sciences, Technologies :

- Chimie : Chimie des matériaux pour l'énergie et l'environnement - Chimie organique - Instrumentation au service de l'art
- Électronique, énergie électrique, automatique : Efficacité énergétique industrielle - Ingénierie des systèmes électriques
- Génie civil : Bâtiment durable et efficacité énergétique
- Bâtiment, infrastructures, voiries et réseaux divers - Ingénierie urbaine et habitat
- Génie industriel : Conception méthodes innovation
- Gestion de production, logistique, achats : Ingénierie de la chaîne logistique
- Informatique : Systèmes Intelligents et applications - Ingénierie logicielle pour l'internet
- Nutrition et sciences des aliments : Innovation et transfert industriel en agroalimentaire, de la conception à l'industrialisation des produits alimentaires

Domaine STAPS :

- Activité physique adaptée et santé
- Sciences du sport et de l'activité physique

Sigles et acronymes

- ALL : Arts, Lettres, Langues
- CDI : Contrat à Durée Indéterminée
- CLE : Chinois Langue Étrangère
- CLS : Chinois Langue Seconde
- CP : Contrat de professionnalisation
- DEG : Droit, Economie, Gestion
- FLE : Français Langue Étrangère
- LEA : Langue Étrangère Appliquée
- LMI : Langue et Management Interculturel
- LLCER : Langue, Littérature et Civilisation Étrangère et Régionale
- OVE : Observatoire de la Vie Étudiante
- PME : Petite et Moyenne Entreprise
- PMI : Petite et Moyenne Industrie
- SHS : Sciences Humaines et Sociales
- SISE : Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant
- ST : Sciences, Technologies
- STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Pour en savoir plus ...

Fiches synthétiques et répertoires d'emplois par Master consultables sur Internet : www.univ-artois.fr rubrique Observatoire de la Vie Étudiante.

Conception et réalisation :

Farid Ghouch

sous la responsabilité de Sandrine Delmotte

Charte graphique :

Service Communication

CONTACT

Direction des Études - Observatoire de la Vie Étudiante
9, rue du Temple - BP 10665
62030 ARRAS CEDEX
Tél. : +33 (0)3 21 60 38 80
ove@univ-artois.fr

